



Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation éventuelle d'une évaluation environnementale

Article R. 122-3-1 du code de l'environnement

Ce formulaire sera publié sur le site internet de l'autorité chargée de l'examen au cas par cas.

Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative.

Ce document est émis par le ministère en charge de l'écologie.

Ce formulaire peut se remplir facilement sur ordinateur. Si vous ne disposez pas du logiciel adapté, vous pouvez télécharger Adobe Acrobat Reader gratuitement [via ce lien](#)

Cadre réservé à l'autorité chargée de l'examen au cas par cas

Date de réception : / /

Dossier complet le : / /

N° d'enregistrement :

1 Intitulé du projet

Eco Quartier de la Misericorde a Ajaccio (Rehabilitation du site de l'ancien hopital Notre Dame de la Misericorde)

2 Identification du (ou des) maître(s) d'ouvrage ou du (ou des) pétitionnaire(s)

2.1 Personne physique

Nom

Prénom(s)

2.2 Personne morale

Dénomination

AMETARRA SPL

Raison sociale

SPL

N° SIRET

81241048800017

Type de société (SA, SCI...)

Societes

Représentant de la personne morale ☐ Madame

☒ Monsieur

Nom

FOLACCI

Prénom(s)

JEAN-JOSEPH

3 Catégorie(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet

N° de catégorie et sous-catégorie	Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la catégorie (Préciser les éventuelles rubriques issues d'autres nomenclatures (ICPE, IOTA, etc.)
39. Travaux, constructions et opérations d'aménagement., 39B, 41. Aires de stationnement ouvertes au public, dépôts de véhicules et garages collectifs de caravanes ou de résidences mobiles de loisirs., 41A, 47. Premiers boisements et déboisements en vue de la reconversion de sols., 47B	

3.1 Le projet fait-il l'objet d'un examen au cas par cas dans le cadre du dispositif prévu aux I et II de l'article R.122-2-1 du code de l'environnement ? (clause-filet) ?

☐ Oui ☒ Non

3.2 Le projet fait-il l'objet d'une soumission volontaire à examen au cas par cas au titre du III de l'article R.122-2-1 ?

☐ Oui ☒ Non

4 Caractéristiques générales du projet

Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du formulaire.

4.1 Nature du projet, y compris les éventuels travaux de démolition

Le projet se situe sur des terrains déjà bâtis: ancien hôpital de la Misericorde à Ajaccio, ancienne usine des eaux, site d'une clinique privée (Clinisud). Soit une superficie d'environ 8,6 ha. Ce projet implique des opérations de réhabilitation, de déconstruction, de constructions neuves, ainsi que le réaménagement des espaces extérieurs, avec une part importante d'espaces arborés et paysagers. Le programme global de construction comprend environ 68900m² de surface de plancher réaménagée ou créée répartie de la manière suivante :
-tertiaire/formation: 21 000m² -logements 43 300m² soit environ 780 logements dont 35% en logements sociaux et 5% en logement intermédiaire -commerces de proximité, services, restauration : environ 900m² -équipements : 3700m² dont crèche et équipement sportifs Le tout sera accompagné de 1500 places de stationnement, dont 500 dans le parking relais public pour accès au centre ville (mutualisation/foisonnement)

4.2 Objectifs du projet

L'objectif fixé par la ville est de développer, sur cette friche proche du centre d'Ajaccio, un quartier intégré à la ville, à son histoire, et au paysage de la baie d'Ajaccio, avec une grande ambition environnementale. Il s'agit : -de réinvestir une friche permettant de s'intégrer dans la démarche ZAN et d'éviter la consommation d'ENAF -de répondre aux besoins en logements sur le territoire dans le respect du PLH n°3 de la CAPA en cours de signature et des objectifs du contrat de mixité sociale de la ville d'Ajaccio -de produire des logements pour toutes les catégories de population -de satisfaire aux besoins en équipements, en complémentarité avec l'existant -d'accueillir un nouveau campus et des logements étudiants (165 logements) -de viser la labellisation écoquartier, avec notamment une grande ambition en termes de: mixité sociale, générationnelle, et fonctionnelle, sobriété et performance environnementale; préservation de la biodiversité; intégration urbaine et paysagère ;-gestion durable de l'eau ; conception bioclimatique des bâtiments et adaptation au climat local

4.3 Décrivez sommairement le projet

4.3.1 Dans sa phase travaux

Les travaux comprendront des phases de: - demolitions (batiments, infrastructures), et de terrassement - rehabilitation ; - construction de batiments - devoiement et extension des reseaux necessaires , construction et raccordement de batiments techniques (nouvelle chaufferie, nouvelles reserves d'eau) -travaux de raccordement aux voiries et reseaux externes - aménagement des espaces extérieurs (voiries, cheminements, aménagements paysagers, ouvrages hydrauliques) -vegetalisation du site Voir details dans la note explicative Compte tenu de la taille du projet, ces travaux seront phases. Le phasage n'est pas encore defini a ce jour. Les travaux prendront en compte la necessite de conserver l'accessibilite et la desserte en reseaux des activites deja existantes sur site (creche, internat) et aux abords

4.3.2 Dans sa phase d'exploitation et de démantèlement

Ce quartier vivra comme un nouveau quartier de ville situe a proximite du centre d'Ajaccio, dans lequel se trouvent toutes les amenites necessaires (ecoles, services et des commerces tels qu'une superette, des medecins, une boulangerie, une pharmacie...). Les déplacements par modes actifs sont encourages grace a la realisation de cheminements specifiques, continus et securises en lien avec les aménagement existants ou futurs. Le projet s'inscrit dans un objectif de respect du cycle naturel de l'eau notamment en favorisant l'infiltration par des ouvrages de gestion des eaux superficiels participant au paysagement du quartier et a la reduction des ilots de chaleur urbain. Les habitants utiliseront les espaces de convivialite mis en place sur le site au quotidien (coulee verte, espace vert) . Ces espaces publics fortement vegetalises permettront egalement de creer des lieux de fraicheur et diminuer l'effet d'ilot de chaleur urbain. Ce quartier d'habitation n'a pas vocation a etre demoli rapidement, la phase de demantelement n'est donc pas prevue a ce jour.

4.4 À quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?

① La décision de l'autorité chargée de l'examen au cas par cas devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).

Dossier de creation/realisation de ZAC, Dossier loi sur l'eau (a priori declaration), derogation a l'interdiction de destruction d'especes protegees, Evolution du document d'urbanisme (procedure a definir) Permis de demolir / Permis de construire

4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées

Grandeurs caractéristiques du projet	Valeurs
Superficie du projet (terrain d'assiette): 8.6 ha Surface plancher totale inclu rehabilitation + construction nouvelle Surfaces permeables par rapport a la surface totale avant aménagement (40%) urfaces permeables par rapport a la surface totale apres aménagement (40%)	(8.6, ha) (68900, m ²) (35000, m ²) (35000, m ²)

4.6 Localisation du projet

Adresse et commune d'implantation

Numéro : Voie :

Lieu-dit :

Localité :

Code postal : BP : Cedex :

Coordonnées géographiques^[1]

Long. :

Pour les catégories 5° a), 6° a), b) et c), 7°a), 9°a), 10°,11°a) b),12°,13°, 22°, 32°, 33°, 34°, 35°, 36°, 37°, 38°, 43° a), b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement

Point de départ : Long. : ° ' \"/>

Point de d'arrivée : Long. : ° ' \"/>

Communes traversées :

Précisez le document d'urbanisme en vigueur et les zonages auxquels le projet est soumis :

 Joignez à votre demande les annexes n°2 à 6.

4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ?

☒ Oui ☐ Non

4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage avait-il fait l'objet d'une évaluation environnementale ?

☐ Oui ☒ Non

[1] Pour l'outre-mer, voir notice explicative.

4.7.2 Si oui, décrivez sommairement les différentes composantes de votre projet et indiquez à quelle date il a été autorisé ? En cas de modification du projet, préciser les caractéristiques du projet « avant /après ».

Il s'agit de la creation d'un ecoquartier en lieu et place d'une ancienne friche hospitaliere. Certains batiments seront conserves et rehabilites. L'ambition est de creer un quartier de la ville aux usages mixtes.

5 Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

① Afin de réunir les informations nécessaires pour remplir le tableau ci-dessous, vous pouvez vous rapprocher des services instructeurs, et vous référer notamment à l'outil de cartographie interactive Géo-IDE, disponible sur le site de chaque direction régionale.

Le site Internet du ministère de l'environnement vous propose, dans la rubrique concernant la demande de cas par cas, la liste des sites internet où trouver les données environnementales par région utiles pour remplir le formulaire.

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
Dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ?	☐	☒	La ZNIEFF la plus proche est a 700m a l'ouest du site d'etude (940013186 Ajaccio St Antoine Mont Salario Scudo).
En zone de montagne ?	☐	☒	
Dans une zone couverte par un arrêté de protection de biotope ?	☐	☒	
Sur le territoire d'une commune littorale ?	☒	☐	Le projet se localise a Ajaccio, commune situee sur la facade littorale de la mer mediterrannee (departement corse sud) Il est situe dans un tissu urbain au sein du perimetre des espaces proches du rivage determine par le PADDUC et le PLU.
Dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (nationale ou régionale), une zone de conservation halieutique ou un parc naturel régional ?	☐	☒	

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
Sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?	☐	☒	Une carte de bruit du reseau routier regional departemental et communal a ete arretee mais aucun PPBE est en cours d'elaboratio
Dans un bien inscrit au patrimoine mondial ou sa zone tampon, un monument historique ou ses abords ou un site patrimonial remarquable ?	☒	☐	Le site d'etude est repris dans plusieurs perimetre de protection d'un monument historique: Cathedrale Santa Maria Assunta, Chapelle Imperiale, Chappelle Saint Erasme, Maison Natale de Napoleon Bonaparte, Palais Fesh, Bibliotheque Municipale Palais Fesch, Vestiges du Baptistere paleochretien de Saint Jean. voir note explicative l'ABE est associe dans le cadre de la
Dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?	☒	☐	Le rapport faune flore realise en 2021 par ENDEMYS fait etat de milieux aquatiques ou humides potentiels, (canal de la Gravona et l'habitat naturel "Formation a Arundo donax EUNIS C3.32"). Une etude de caracterisation / delimitation sur les criteres flore et pedologie est en cours de realisation par ENDEMYS.
Dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles (PPRN) ou par un plan de prévention des risques technologiques (PPRT) ?	☒	☐	PPRI Gravona approuve en 2002 ; projet en dehors PPRI San Remedio approuve en 2011 ; projet en dehors PPR Mouvement de terrain approuve en 2019 ; projet concerne par des prescriptions
Si oui, est-il prescrit ou approuvé ?	☒	☐	PPR Feux de Foret prescrit en 2007 ; partie ouest du projet en zone B2 PPRT GDF de Loretto approuve en 2016 ; projet en dehors PPRT Antargaz du Ricanto prescrit en 2011 ; projet en dehors
Dans un site ou sur des sols pollués ?	☒	☐	BASOL le plus proche 1.4km BASIAS sur le site d'etude: centre hospitalier, aujourd'hui deplace Il existe 15 sources potentielles de pollution issu de l'exploitation de l'ancien hopital. Certaines sources potentielles de pollution retenues sont encore en activite. ex: citernes de fioul, cuve a essence. Des etudes complementaires seront menees pour confirmer ces pollutions et etabli
Dans une zone de répartition des eaux ?	☐	☒	
Dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à la consommation humaine ou d'eau minérale naturelle ?	☐	☒	Il n'existe pas de captage prioritaire sur le territoire du SAGE.
Dans un site inscrit ?	☐	☒	

Le projet se situe-t-il dans ou à proximité :	Oui	Non	Lequel et à quelle distance ?
D'un site Natura 2000 ?	☒	☐	470m a l'est : Directive Habitat FR9402017 Golfe d'Ajaccio ; 470m a l'est : Directive Oiseaux FR9410096 Iles Sanguinaires golfe d'Ajaccio ; 2km a l'est : Directive Oiseaux FR9412001 Colonie de goelands d'Andouin d'Aspretto/Ajaccio. 3.6 km a l'est: Directive Habitat FR9400619 Campo dell'Oro
D'un site classé ?	☒	☐	1km au sud-ouest : La grotte de Napoleon.

6 Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine au vu des informations disponibles

6.1 Le projet est-il susceptible d'avoir les incidences notables suivantes ?

Veuillez compléter le tableau suivant :

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
Ressources	Engendre-t-il des prélèvements d'eau ? Si oui, dans quel milieu ?	☐	☒	En phase travaux, aucun prelevement d'eau n'est prévu pour le moment au regard de la profondeur de la nappe connue a ce jour. Des etudes seront realisees pour preciser ce point. En phase d'exploitation, pas de prelevements sur site. Le site sera alimente au reseau d'eau potable pour les usages habituels
	Impliquera-t-il des drainages/ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?	☐	☒	non a priori car les etudes actuelles montre l'absence d'eau a moins de 4-6m. Des releves piezo completementaires sont en cours et une etude complementaire sera faite en fonction si necessaire voir notice
	Est-il excédentaire en matériaux ?	☐	☒	Le projet prévoit la production de dechets batimentaires au regard des batiments qui seront detruits et de deblais au regard de la topographie du site. Le projet cherchera a tendre vers l'equilibre des deblais-remblais pour eviter l'evacuation de terres. A ce stade, il est plutot deficitaire dans ce domaine.
	Est-il déficitaire en matériaux ?	☒	☐	Besoin de materiaux pour la construction, et certainement pour les remblais.
	Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ?	☒	☐	Oui via les materiaux de construction notamment (pierre, beton, ...) Lorsque cela est techniquement possible (pollution ...) les materiaux issus de la deconstruction seront reutilises

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
Ressources	Est-il en adéquation avec les ressources disponibles, les équipements d'alimentation en eau potable/ assainissement ?	☒	☐	le projet s'integre dans un cadre urbain deja pourvu en reseaux d'assainissement et d'alimentation en eau potable. la CAPA a indique que les equipements d'eau potable et d'assainissement ont la capacite pour repondre aux besoins du projet de la Misericorde Le projet permet de renforcer les installations d'AEP actuelles (augmentation de la capacite des reservoirs situes au
	Est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?	☒	☐	Malgre les mesures d'evitement mise en place, le projet porte atteinte a une espece protegee : Serapias neglecta/parviflora. Un dossier DDEP sera depose en ce sens
Milieu naturel	Si le projet est situé dans ou à proximité d'un site Natura 2000, est-il susceptible d'avoir un impact sur un habitat / une espèce inscrit(e) au Formulaire Standard de Données du site ?	☐	☒	Selon diagnostic ENDEMYS 2021, il n'existe aucune connexion ecologique notable avec les zones Natura 2000 et ZNIEFF a proximite.
	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?	☐	☒	Le projet vient rehabiliter des sites deja artificialises. Il respecte donc l'objectif de preservation des ENAF. Le projet vient conserver les 40% d'espace pleine terre existant et vient densifier le site permettant de preserver la consommation d'autres ENAF. Les boisements et EBC sont preserves au maximum.
Risques	Est-il concerné par des risques technologiques ?	☐	☒	CPE plus proche a 900m (non seveso) et a 1.6km (SEVESO) ; Pas d'installation nucleaire en Corse ; Aucune canalisation de transport de matieres dangereuses a proximite ; BASOL le plus proche a 1.4km au sud du site ; Le site d'etude comprend sur son emprise un ancien BASIAS : centre hospitalier d'Ajaccio ; Site en dehors de toute SUP concernant le risque industriel.
	Est-il concerné par des risques naturels ?	☐	☒	Zone de sismicite faible ; Zone d'alea important pour le potentiel radon ; Zone sensible au mouvement de terrain : une partie du site detude est concerne par des prescriptions du PPRMT dAjaccio du 15 mars 2019 et l'ensemble du site est concerne par des mouvements de terrains non localises ; Zone a risque de remontee de nappes d'eau souterraine ; En dehors des zones d'aleas
	Engendre-t-il des risques sanitaires ?	☐	☒	
	Est-il concerné par des risques sanitaires ?	☐	☒	

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
Nuisances	Engendre-t-il des déplacements/des trafics ?	☒	☐	Voir note explicative Les futurs habitants seront amenes a se deplacer : une etude trafic a ete menee (voir notice+annexes) qui montre que les trafics generes par l'Ecoquartier ne seront pas superieurs a ceux de l'ancien hopital. Des mesures ERC ont ete mises en places pour inciter l'usage des mobilites douces.
	Est-il source de bruit ?	☐	☒	En phase travaux, le projet generera des nuisances sonores dans la limite de la reglementation. En phase d'exploitation, les nuisances seront celles d'un quartier de ville mixte
	Est-il concerné par des nuisances sonores ?	☐	☒	
	Engendre-t-il des odeurs ?	☐	☒	
	Est-il concerné par des nuisances olfactives ?	☐	☒	
	Engendre-t-il des vibrations ?	☐	☒	non sauf en phase travaux (demolition et terrassements). Des controles seront effectues.
	Est-il concerné par des vibrations ?	☐	☒	
	Engendre-t-il des émissions lumineuses ?	☐	☒	En phase d'exploitation, de nouveaux eclairages vont etre ajoutees pour securiser les déplacements. Cet eclairage sera raisonne, et limite aux stricts besoins pour proteger la biodiversite existante
	Est-il concerné par des émissions lumineuses ?	☐	☒	
Émissions	Engendre-t-il des rejets dans l'air ?	☐	☒	En phase travaux, le projet engendrera des rejets de gaz d'echappement et des envols de poussieres par des vehicules de chantier, et dans le cas des travaux de demolitions du batiment. Ils seront temporaires et feront l'objet de mesures de reduction. En phase exploitation, le projet engendrera des gaz d'echappement lies aux vehicules a proximite des voiries et parkings. Les mesures ERC pour limiter le trafic routier permettront de reduire les
	Engendre-t-il des rejets liquides ?	☒	☐	eaux pluviales
	Si oui, dans quel milieu ?	☐	☐	infiltration a minima des premieres pluies

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
Émissions	Engendre-t-il des effluents ?	☒	☐	eaux usees renvoyees au reseau communautaire
	Engendre-t-il la production de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?	☒	☐	En phase travaux, l'ensemble des dechets issus du chantier sera trie sur place, stockes de maniere securisee et envoyes en filiale agreee. Une etude de reemploi sera faite. En phase exploitation, les dechets seront ceux d'un quartier d'habitat. des conteneurs de tri de dechets selectif seront mis en place sur site. Ils seront a vocation du grand public et des residents.
Patrimoine/Cadre de vie/Population	Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?	☒	☐	Les nouveaux elements batis sont prevus pour s'integrer dans le paysage et la ville (hauteur des batiments graduelle) Les vues majeures existantes ont ete preservee en limitant l'effet de mur bati. Le projet prévoit une insertion topographique soignee en fonction des courbes pour epouser la topographie naturelle et reduire les effets de rupture ou de domination visuelle dans le paysage. Les espaces publics seront de qualite pour
	Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme, aménagements), notamment l'usage du sol ?	☒	☐	Les sites de projet (hopital, usine des eaux) sont aujourd'hui inoccupes, sauf la creche, l'internat, et des reservoirs d'eau qui seront conservees. A termes, le site comportera des logements, des activites tertiaires et petits commerces, des equipements.

6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets existants ou approuvés ?

☐ Oui ☒ Non

Si oui, décrivez lesquelles :

6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?

☐ Oui ☒ Non

Si oui, décrivez lesquelles :

6.4 Description des principaux résultats disponibles issus des évaluations pertinentes des incidences sur l'environnement requises au titre d'autres législations applicables

voir notice explicative

6.5 Description, le cas échéant, des mesures et caractéristiques du projet susceptibles d'être retenues ou mises en œuvre pour éviter ou réduire les effets négatifs notables du projet sur l'environnement ou la santé humaine (en y incluant les scénarios alternatifs éventuellement étudiés) et permettant de s'assurer de l'absence d'impacts résiduels notables. Il convient de préciser et de détailler ces mesures (type de mesures, contenu, mise en œuvre, suivi, durée).

Voir Notice explicative Le projet de rehabilitation est concu de maniere a etre le plus respectueux possible de son environnement, de sa construction a son exploitation. La labellisation ecoquartier. Plusieurs dispositions sont prises en ce sens, telles : - Preservation d'une grande partie des arbres presents sur site (apres etude phytosanitaire) - Demarche ERC relative aux especes protegees - Maintient du % d'espace pleine terre malgre la densification importante du site - Preservation des vues majeures en limitant l'effet mur bati, insertion topographique et paysagere soignee au regard de l'environnement de qualite et de la presence de monuments historiques (covisibilite) -Gestion en surface des eaux pluviales au plus proche du cycle naturel de l'eau -conservation / rehabilitation de batiments existant (apres diagnostic batimentaire); gestion durable des ressources et demarche economie circulaire -utilisation de materiaux bas carbone, bilan carbone de l'operation realise en parallele du projet -rehabilitation de sites deja artificialises evitant la consommation d'ENAF -exploitation de l'inertie et de la fraicheur du sol pour exploiter les batiments -conception bioclimatique des formes urbaines -Realisation de passages et chemins facilitant les modes doux pour relier le centre-ville d'Ajaccio et diminuer la part modale de la voiture -sobriete energetique des principes d'eclairciment, developpement d'une trame noire afin de menager les corridors de biodiversite -etude de faisabilite pour mise en place d'un RCU/froid pour subvenir aux besoins de la ZAC voir des quartiers avoisinant

7 Auto-évaluation (facultatif)

① Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une évaluation environnementale ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

La ville d'Ajaccio et la SPL Amettara portent de grandes ambitions pour ce projet, et visent une labellisation écoquartier. La réalisation sous forme de ZAC permet à la collectivité de maîtriser le déroulement et la qualité des interventions, et garantit le respect des objectifs et de l'intérêt général. De nombreux diagnostics ont déjà été réalisés, ou le seront prochainement, pour bien comprendre les enjeux du projet et apporter les réponses adéquates. La multidisciplinarité de l'équipe de conception permet d'intégrer l'ensemble des dimensions d'un projet urbain (insertion urbaine et paysagère, gestion des ressources, énergie, confort des habitants, approche bas carbone, résilience au changement climatique...). La démarche ERC est bien intégrée à la conception, et les impacts résiduels à ce stade paraissent plutôt faibles, ou seront pris en

8 Annexes

8.1 Annexes obligatoires

Objet		
1	Document CERFA n°14734 intitulé « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - non publié .	☐
2	Si le projet fait l'objet d'un examen au cas par cas dans le cadre du dispositif prévu aux I et II de l'article R.122-2-1 du code de l'environnement (clause filet), la décision administrative soumettant le projet au cas par cas.	☐
3	Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe).	☐
4	Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain.	☐
5	Un plan du projet ou, pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux catégories 5° a), 6° a), b) et c), 7° a), 9° a), 10°, 11° a), b), 12°, 13°, 22°, 32°, 33°, 34°, 35°, 36, 37°, 38°, 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement un projet de tracé ou une enveloppe de tracé	☐
6	Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux 5° a), 6° a), b) et c), 7° a), 9° a), 10°, 11° a), b), 12°, 13°, 22°, 32°, 33°, 34°, 35°, 36, 37°, 38°, 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau	☐
7	Si le projet est situé dans un site Natura 2000, un plan de situation détaillé du projet par rapport à ce site. Dans les autres cas, une carte permettant de localiser le projet par rapport aux sites Natura 2000 sur lesquels le projet est susceptible d'avoir des effets.	☐

① Veuillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent.

Objet		
1		☐
2		☐
3		☐
4		☐
5		☐

9 Engagement et signature

Je certifie sur l'honneur avoir pris en compte les principaux résultats disponibles issus des évaluations pertinentes des incidences sur l'environnement requises au titre d'autres législations applicables ☒

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus ☒

Nom **FOLACCI**

Prénom JEAN-JOSEPH

Qualité du signataire DIRECTEUR GENERAL

À AJACCIO

Fait le 23-09-2025 /

Signature du (des) demandeur(s)